

Séance du 09 juillet 2025

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation
03 juillet 2025

Date d'Affichage
03 juillet 2025

Le neuf juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

Absents représentés : Monique MOREL pouvoir à Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Alain GUENON pouvoir à Brigitte LAGRUE

Absente excusée : Valérie PRIEUR

Secrétaire de séance : Coralie Adnot

Objet de la délibération

No 2025-100272
Urbanisme
Avis sur le SCOT schéma de
cohérence territoriale

Le conseil syndical du PETR du Pays de Brie et Champagne a arrêté le projet de schéma de cohérence territorial (scot) par délibération en date du 22 avril 2025.

Ce projet de Scot et les documents qui le composent, à savoir le projet d'aménagement stratégique, le document d'orientations et d'objectifs et les annexes, le bilan de la concertation sont librement consultables sur le site internet du PETR.

Conformément au code de l'urbanisme, la ville de Montmirail doit émettre un avis sur ce projet de Scot au PETR du Pays de Brie et de Champagne dans un délai maximum de trois mois.

Après l'exposé de Monsieur le maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de Scot du PETR du pays de Brie et Champagne et autorise monsieur le maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le 10 juillet 2025

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250709-2025-100272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/07/2025
Publication : 16/07/2025

par le maire

